L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
JÉROME BAYON, DELAUP & CO

NOUVELLE-ORLÉANS,
LUNDI, (MATIN,) 21 MARS 1831.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 21 mars.

La malle de la Mobile est arrivée samedi ; pour la centième fois, nous avons à dire : POINT DE COURRIER DU NORD! En l'absence de toute nouvelle plus récente, nous nous voyons obligés de continuer à puiser dans nos dernières liasses de journaux français.

—La nécessité a poussé la Corporation à tenter, pour l'entretien des rues de la ville, une expérience qui ne sera pas sans résultats avantageux, et par la durée du travail et par l'économie des capitaux qui y sont affectés. Rien ne convient moins, en général, au sol de la Louisiane que le pavage ; des pierres posées sur un sol presque mouvant, dont la superficie seule est solide, ne peuvent manquer de s'enfoncer bientôt ; et entreprendre de paver la ville de la Nouvelle-Orléans, c'était entreprendre de remplir le tonneau des Danaïdes. La nature, qui, partout, pourvoit à tout, a placé près de nous, des matériaux beaucoup plus convenables pour ce travail, ce sont ces coquillages dont les bords du lac Pontchartrain abondent ; répandus en couche d'un pied sur une rue ou voie publique quelconque ils y forment en peu de temps, une croute extrêmement dure qui remplace admirablement les meilleurs pavages, et qui, pesant également sur toute la superficie de ce sol mobile, à l'avantage de ne le crever presque nulle part, et de faire ainsi d'excellentes routes. Ce mode de ferrage est le seul qui puisse être adapté avec succès à cette ville, et il est bien singulier que la corporation n'ait en que dernièrement l'idée de l'employer pour les rues, puisque depuis bien longtemps c'est ainsi qu'elle entretient les levées qui sont à sa charge, et qui sont sans contredit la plus belle voie publique de l'état. Espérons que la réussite de l'expérience qu'elle tente maintenant dans la rue Bourbon, l'engagera à en faire autant dans tout le reste de la ville.

MME. CRAMER-PLUEMER.

Ce soir, nous entendrons pour la dernière fois les accens délicieux de cette aimable actrice. Outre le mérite du *Mariage de Figaro*, le plus amusant, si ce n'est le plus philosophique des ouvrages de Beaumarchais, la musique de Mozart rendue par une artiste aussi distinguée que Mme. Plumer, ne peut que piquer vivement la curiosité. De toutes les différentes opinions émises sur son talent, nous n'en entendrons aucune qui ne lui soit extrêmement flatteuse. La simplicité de sa méthode, la richesse de ses intonations, et la suavité de cette mélodie qui va à l'ame, dans "*Il cantar che nell' anima si sente,*" lui ont mérité l'approbation le moins équivoque. Les mêmes encouragemens et la même reconnaissance lui seront sans doute offerts à sa première représentation.

EXTÉRIEUR.

ANGL. FRANCE.

LONDRES, 19 janvier.

M. Hunt a fait aujourd'hui un solennel appel à Londres au milieu d'une foule immense de ses partisans qui portaient ses couleurs et diverses bannières de corporations, ancien désordre n'a signalé cette cérémonie.

—Une correspondance entre les représentants des cinq grandes puissances et les commissaires du gouvernement provisoire belge a eu lieu ce matin au bureau des affaires étrangères. Hier, les mêmes personnages se sont encore réunis. Pendant cette dernière conférence, le Prince de Talleyrand s'est rendu à la trésorerie et a eu une entrevue avec le comte Grey. (*Globe.*)

—Le roi a personnellement commandé au sculpteur Chantrey un monument pour le tombeau de mistriss Jordan, actrice anglaise qui est inhumée dans le cimetière de Saint Cloud, en France. (*Herald.*)

—M. O'Connell est intarissable dans ses moyens de réunir les partisans du rappel de l'union. Jeudi dernier, il fit adresser aux souscripteurs du *Parliamentary office* de Dublin la note suivante :

"En conséquence de la circulation d'un placard aussi illégal qu'inconstitutionnel, signé Stanley, je demande pour aujourd'hui la réunion des souscripteurs, à l'effet de prendre des arrangemens pour la formation d'une société, sous le nom "d'association générale de l'Irlande pour prévenir les assemblées illégales, et pour protéger l'exercice du droit sacré de pétition pour le redressement des griefs."

Mais quelques heures après, une proclamation du lord lieutenant, considérant que cette association, sous le prétexte de prévenir des réunions illégales et de protéger le droit de pétition, avait pour but d'intimider la magistrature d'Irlande et de contrôler l'exercice de l'autorité légale, a défendu la réunion des membres de cette association. Déjà plusieurs journaux de Dublin ont protesté contre une pareille défense, et l'on remarque qu'on ne devait plus avoir confiance dans le nouveau lord lieutenant, lord Anglesey, qui, avant sa nomination, blâmait les procédures de son prédécesseur, et a recours aujourd'hui aux mêmes moyens.

BELGIQUE.

BRUXELLES, 19 janvier.

C'est aujourd'hui le jour où il y a un grand mouvement. On sait que c'est aujourd'hui ce qu'on appelle le *lundi perdu*, jour où les ouvriers de différentes professions vont porter des offres dans nos pays, et il ne serait pas impossible qu'on ait compté sur ces promenades pour faire du trouble ; mais nous espérons que tout cela n'amènera rien de sérieux.

Hier matin quelques malveillans ont essayé de placarder dans quelques rues des affiches injurieuses au congrès. Le peuple a arraché ces affiches et maltraite ceux qui les colportaient. (*C. des Pays-Bas.*)

FRANCE.

—Le conseil municipal de Perpignan, dans une de ses dernières séances, a voté la somme de *trente mille francs*, qui serviront à l'habillement et l'équipement des gardes nationaux peu fortunés.

—Ces jours derniers, au moment où les nouvelles les plus absurdes étaient répandues à Lyon, comme dans tous les autres départemens par les ennemis intérieurs de notre glorieuse révolution, des placards incendiaires ont été trouvés affichés sur divers points et particulièrement dans le quartier St-Just. Ces placards, d'une rédaction informe, écrits d'une manière assez incorrecte et presque sans orthographe, appelaient les ouvriers aux armes et provoquaient à la guerre civile. (*J. du C. de Lyon.*)

—Les carlistes s'agitent beaucoup dans le département des Pyrénées-Orientales; leur petit nombre devrait cependant les rendre plus prudens, il n'est pas de bruit absurde dont ils ne fassent leur curée ; il y a quelques jours des placards séditieux ont été affichés à Perpignan ; les ennemis de nos institutions saisissent toutes les occasions qui se présentent pour nuire et tâcher de troubler la paix publique ; mais leurs criminelles entreprises sont forcées d'être stériles malgré eux-mêmes. (*Indicateur.*)

—Depuis deux mois environ, la police était à la recherche d'un nommé Gelin, ex-valet de pied de la duchesse de Berry. On parvint à savoir qu'il était logé dans une maison de la rue Saint-honoré, et un commissaire de police, accompagné d'un officier et de trois agens, s'y transporta pour l'arrêter ; mais Gelin, qui se tenait sur ses gardes, s'échappa par une petite porte qui communiquait à l'escalier et disparut. Ses papiers ont été saisis. On assure qu'il a été vu distribuant de l'argent dans plusieurs groupes. La police continue ses recherches. (*Gazette des Tribunaux.*)

—On annonce, depuis quelques jours, la nouvelle de l'arrestation de M. Gechter, ex-avocat. Le 3 de ce mois, en effet, à une heure du matin, M. Gechter, accompagné de deux de ses camarades, s'étant pris de querelle, à la barrière du Maine avec des commis de l'octroi, fut conduit à la préfecture de police. Hier, en vertu d'un mandat décerné par M. Lamy, juge d'instruction, il a été transféré à la Force, comme prévenu de rebellion envers les agens de l'autorité. (*Idem.*)

—Le *Journal des Débats* termine par les considérations suivantes, un article où il s'attache à démontrer la nécessité de la colonisation d'Alger. Nos lecteurs apprécieront le sentiment qui a inspiré l'écrivain.

"Il y a à Paris une population qui vit au jour, le jour, une population souffrante et malheureuse, qui n'a de feu et de lieu que celui qu'elle reçoit des bureaux de charité, ou qu'elle gagne péniblement par un travail qui lui manque quelquefois. Cette population n'est pas la population des ouvriers laborieux et réguliers qui ont un métier qu'il exploitent de longue main.

"La population que nous désignons, est composée d'ouvriers qui ont pris, quitté et repris leur ouvrage, qui changent souvent de métiers, qui n'ont pas d'atelier fixe, qui sont aux ouvriers établis, ce que les marchands étalagistes de nouveautés sont aux commerçans en boutiques, population flottante entre un état et un autre, entre la misère et la sécurité, dont les plus laborieux s'élèvent jusqu'à la profession honnête et triste qui est au dessous d'eux, tandis que les fainéans tombent dans le désordre des gens sans aveu. Cette population est nombreuse à Paris : elle se divise naturellement en deux classes : les uns bons et travailleurs, qui ne demandent que du pain et se résignent à leur sort, les autres turbulens et inquiets. C'est dans cette dernière classe que se trouvent tous les ennemis de l'ordre. Les dernières émeutes et l'insurrection prochaine qui les a suivies ont bien fait voir que c'est cette dernière classe qui fournit les acteurs ou les victimes des séditions.

"On peut penser, sans faire tort au peuple de Paris, qu'il y a dans cette ville plus de 20,000 personnes que la révolution de juillet et les derniers événemens ont mises en mouvement, et qui bouillonnent en quelque sorte encore, sans pouvoir trouver où se poser. C'est pour ces hommes que la colonisation serait salutaire. Elle les arracherait à la misère et aux inquiétudes de leur vie actuelle, pour leur donner ailleurs une vie paisible et régulière.

"Les émigrations pour la Belgique et pour l'Espagne employaient dans le commencement une partie de cette population inquiète et soulevée. Cet emploi manque aujourd'hui. Si on abandonne Alger, l'Europe bientôt qui commencait à se faire de ce côté, s'arrêtera aussi. Près de 12,000 hommes en effet sont déjà partis pour Alger, et ils y sont organisés en les classant sur l'union, et deux sur Alger.

"Il est vrai que chaque jour nous trouvons 13,700 ouvriers dans les ateliers de charité et aux travaux des fortifications de Paris à 1 fr. 50 c. (1 fr. 70 c.) et que ce prix reçoit chaque 12 à 15 00; que dans ces soirées 20 [illegible] de 20,000 ouvriers qui [illegible] 3 [illegible] avec de [illegible] ; mais [illegible] ne sont encore [illegible] dans la N. N. O., tout que l'horizon [illegible] les gérants des intérêts de l'aurore.

ITALIE.

ROME, 29 décembre.—Le 23 courant le marquis Florimond de Lauzier-Maubourg, arrivé le 21, a présenté au sacré collège les lettres de créance qui l'accréditent comme ambassadeur auprès du gouvernement français. Il a à cette occasion, prononcé le discours suivant :

"Eminentissimes Seigneurs,

"Les Français, jaloux de conserver les prérogatives de la couronne que le vœu public a placée sur sa tête, s'empresse de manifester son affection et son intérêt pour le saint siége en m'envoyant en mon nom ambassadeur extraordinaire auprès de vos éminences réunies en conclave.

"La lettre de créance que je suis chargé de vous remettre exprime les vœux et les sentimens qui animent Sa Majesté dans la conjoncture si solennelle et si importante qui vous tient rassemblés.

"Le roi m'ordonne de vous témoigner la vive douleur qu'il a ressentie en apprenant la mort d'un pontife qui, dans un siècle de trop courte durée, a fait briller sur la chaire de St. Pierre les dons de sagesse, de modération, de tolérance chrétienne, si appropriés aux nécessités des temps dans lesquels il a vécu. C'est à la France surtout qu'il appartient de payer un juste tribut de regrets et de reconnaissance à la mémoire du pontife défunt, dont la sollicitude, la vigilance, les conseils ont été constamment employés en faveur de la paix des peuples par la pratique efficace des saintes maximes de l'évangile.

"Sa Majesté, dont la politique s'appuie sur la sagesse de non intervention, fondement solide de l'indépendance des états, ne saurait avoir la satisfaction d'offrir son concours à ces sublimes travaux apostoliques. Vos Eminences se consacrent en ce moment. Mais ces travaux intéressent au moins à un très haut degré la religion et l'avantage de la grande majorité des Français, pour que Sa Majesté cesse de négliger de s'y associer par des vœux ardens et sincères. Votre sagesse, votre zèle, Eminentissimes Seigneurs, les auront déjà prévenus dans l'intérieur de votre pensée, comme chef spirituel de la chrétienté, que le successeur du dernier pontife soit, ainsi que lui, doué d'une céleste bonté, d'une piété douce et charitable, de cette fermeté qui sait faire alliance avec la modération; comme prince temporel, qu'il se distingue par son amour pour la justice et pour l'indépendance des provinces qu'il est destiné à gouverner. Enfin qui réunisse ces qualités que, par une inspiration prophétique, ce même Pie VIII, répondant à un ambassadeur français, prononçait dans ce même lieu, *la prudence du serpent et la simplicité de la colombe.*

"Voilà, Eminentissimes Seigneurs, les souhaits que forme Sa Majesté, et l'espoir qu'elle fonde sur le concours de vos suffrages. Puisse votre noble tâche s'accomplir incessamment, afin que l'Eglise, affligée de la perte qu'elle vient de faire, reçoive bientôt des sujets de consolation et de joie.

"Heureux de remplir en ce jour une mission aussi honorable, je dois me féliciter surtout de cette occasion que la bonté du roi me donne de pouvoir vous offrir, Eminentissimes Seigneurs, l'hommage de ma profonde vénération pour cette auguste assemblée et l'expression de mes sentimens respectueux pour chacune de Vos Eminences en particulier."

A ce discours, le cardinal Gregorio, a fait, au nom de ses collègues, la réponse suivante :

"Monsieur l'ambassadeur,

"Au milieu de son affliction, le sacré collège éprouve une grande consolation de la part qu'y a prise S. M. le roi des Français, de la lecture de vos lettres de créance, et de ce que V. Exc. vient gracieusement d'exposer en son nom de S. M. Elle a égalé ses augustes prédécesseurs en vous confiant la mission si honorable, extraordinaire, au moyen de laquelle elle nous fait connaître la douleur que lui fait éprouver la mort prématurée du souverain pontife Pie VIII. Tout il admirait les rares vertus, ainsi que son désir que nous dominons, le plus tôt possible, à l'église, un pasteur dont la voix, selon les préceptes de l'évangile, guide dans les pâturages du salut, l'immense troupeau des nations du globe et celui qui est répandu dans le vaste royaume de France, et qu'en même tems nous donnions au patrimoine temporel de l'église un prince juste et sage, qui conserve l'indépendance de ses domaines; qu'en un mot nous choisissions l'homme qui porte le double fardeau du pontificat et de la souveraineté, avec la prudence du serpent et la simplicité de la colombe.

"Devant en retour, exprimer à V. Exc. les sentimens du sacré collège, il m'est aussi cher qu'honorable de rendre, en son nom, à S. M. le roi des Français, les plus grandes actions de grâce pour lui avoir ainsi fait connaître le vif intérêt qu'il prend au bien de l'église et par conséquent aux catholiques de son vaste royaume, qui jouissent d'une félicité et d'une paix d'autant plus grandes que les liens de la charité chrétienne seront plus resserrés.

"Si le roi des Français déplore avec les autres souverains la mort de Pie VIII, elle a été, pour le sacré collège la cause de la plus vive douleur; car l'éclat qu'a répandu ce pontife qui a su, en vingt mois, se concilier l'amour et la vénération de toutes les cours et de tous les fils de l'église, fera bénir éternellement sa mémoire parmi les nations. Que ne pourrai-dire de lui chacun de nous qui avons pu admirer de près ses vertus, notamment son amour sincère de la justice, son zèle de la religion, zèle tempéré par la prudence avec laquelle ce sage pontife a gouverné, en présence de vents plus impétueux qu'jamais, la barque de saint-Pierre? Et que ne devrais-je pas dire, moi qu'il avait plus particulièrement distingué, qui ai eu de fréquentes occasions d'admirer ses doctrine, la piété et l'assemblage de vertus qui, le faisant toujours non à Dieu dans cette vie, but unique, à sa mort, la tranquillité et la sérénité des justes. J'en ai été le témoin, comme grand pénitencier, en lui administrant jusqu'au dernier soupir, les consolations de la religion. Mais je ne vois rien d'assez suave, ne pouvant forcer mon cœur à cette pénible tâche.

"Je viens, au nom de ce sacré collège, assurer, par l'intermédiaire de V. Exc., les souverains que nous avons d'autre pensée, d'autre soin que la grande affaire pour laquelle nous sommes rassemblés. Eclairés par les lumières, nous examinerons pour être de pas trouver qu'un qui puisse également succéder à Pie VIII dans la chaire apostolique romaine; nous nous sommes encouragés par la certitude que c'est l'œuvre de Dieu, et que les promesses faites par l'auteur de Dieu à ses apôtres sont immuables. *Il sera avec eux jusqu'à la consommation des siècles, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre son église.* Nous sommes donc certains que nos prières et celles de tous les fidèles seront exaucées, et qu'au moment fixé par Dieu, nous considérons comme lui seul sait être, de toute éternité, destiné à être son vicaire sur la terre. *Il sortira, et ne tardera pas à sortir, le chef d'Israël*, le souverain pontife à qui, avec le gouvernement de l'église universelle, il ne sera pas difficile de soumettre le gouvernement temporel de ses sujets fortunés, qui savent de longue main qu'il est de leur intérêt de vivre sous un régime paternel, et qui ont plusieurs fois, dans le cours de peu de temps, prouvé qu'ils se trouvent heureux dans les provinces indépendantes de l'église.

"Je prie V. Exc. de rapporter à S. M. les sentimens exprimés par le sacré collège, et de prendre en considération ses intérêts et ceux de S. M. et de recevoir l'assurance de la haute considération du sacré collège."

COMMERCIAL.

Extrait du "New Orleans Price Current," du samedi 19 mars.

Le temps a été très-défavorable aux affaires du dehors, à cause de la pluie et de l'obscurité. Par suite, plusieurs navires qui sont sur le point de partir, n'ont en retard, surtout ceux qui se sont chargés de bois, ne pouvant se procurer de gabarres. Le nombre des navires qui ont mis à la voile n'avoit pas été plus considérable que la semaine dernière ; mais nous n'avons à ajouter à notre liste que l'arrivée d'un seul transatlantique : beaucoup sont cette expédition, et la plus grande partie est prête à partir ; aussi, avec l'apparence nette de beau tems, le fort sera bientôt aussi vide de navires pour le commerce extérieur, qu'il l'est actuellement pour la fin de la saison des affaires. En même temps, des arrivages considérables des produits de l'ouest sont attendus journellement, les détenteurs deviennent plus difficiles de vendre, et les perspectives qui se présentent leur offrent avantage d'attendre et de garder. On pense, en nous, que le taux élevé du fret, comparé aux vues de partout, et qu'à la stagnation qui nous a menacés jusqu'à ce jour, succédera l'activité des affaires. Le Mississippi s'est élevé de neuf pouces, et il était hier à 2 pieds au-dessus de la marque des eaux hautes ; toutes les rivières de l'ouest sont ouvertes à la navigation.

COTON.—Arrivé depuis le 11 du courant, de la Louisiane et du Mississipi 8,263 balles, du lac Pontchartrain 765, du Nord Alabama et du Tennessee 8,786 ; en tout 17,814. Expédié en même temps, pour Liverpool 1,811, pour le Havre 1,163, pour Marseille 1,120, pour Brême 25, pour Hambourg 165, pour New York 1,356, pour Boston 211, pour Providence (R. I.) 615, pour Philadelphie 452, pour Baltimore 4, pour Portsmouth (N. H.) 82 ; en tout 11,674 ; ce qui fait une augmentation de 6,140 balles, et nous laisse un approvisionnement de 74,947, y compris tout ce qui est embarqué sur les navires non expédiés depuis le 17 du courant. Les ventes de la semaine s'élèvent à environ 14,000 balles, principalement de cotons de la Louisiane et du Mississipi, en gros lots, de 8 1/4 à 8 1/2 cents, en bloc ; les prix et l'état du marché pour ces qualités n'ont subi aucun changement matériel, quant aux cotons du Nord Alabama et Tennessee, nous n'en apprenons rien, si ce n'est qu'il y a rarement assez : les ventes de ces qualités sont rares et peu considérables ; nous les cotons à un 1/4 cent au-dessous du taux de la semaine passée, encore languissent-elles à ce prix. On dit que la différence de qualité entre les deux espèces dont nous venons de parler, est plus grande que la différence de prix, et par cette raison ceux qui veulent acheter donnent la préférence aux Louisiane et Mississipi.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Ordinaire	7 @ 7 1/4	Bonne demande.
Moyen	7 1/2 @ 8	
Beau	8 1/4 @ 8 1/2	
Bon à beau	8 3/4 @ 9	
Bon à fin	9 1/4 @ 10	

SUCRE *sur les habitations.*—Nous avons remarqué la semaine passée qu'il languissait à 4 1/2 à 5 1/2 : ces prix restent les mêmes, et il n'y a aucune amélioration dans les demandes. Expédié cette semaine, pour New-York 285 bts., pour Philadelphie 719 bts. et 8 bls., pour Charleston 278 bts. et 1 bl., pour Baltimore 250 bts. et 11 bls., pour Boston 14 bls., pour Newport 6 bts. et 6 bls., pour Hambourg 1 bl. ; en tout 1538 bts. et 11 bls.

MELASSE *sur les habitations.*—Les cours de la semaine passée n'ont éprouvé aucun changement, 12 1/2 à 14 cents le gallon, et les demandes sont toujours modérées ; en ville, 18 1/2 à 19 cents, bques. comprises. Expédié cette semaine, pour New-York 23 bts. et 12 bls., pour Philadelphie 552 bts. et 210 bls., pour Charleston 6 bts. et 1 bl., pour Baltimore 22 bls., pour Boston 14 bls., pour Savannah 84 bts. et 75 bls., pour Newport 96 bls., pour New-Bedford 10 bls. ; en tout 665 bts et 440 bls.

TABAC.—Nous cotons des ventes de cinq lots, savoir : un lot 99 bts., 3de *première qualité*, à 4 cents; 46 de *seconde*, à 3; et 50 de *troisième*, à 2 1/2 ; deux lots s'élevant à 25 bts., à 2, 3 et 4 cents, proportion égale de chaque qualité ; un lot de 7 bts., de *première qualité*, à 3 1/2 cents; et un lot de 27 bts., 1 de *première qualité*, à 4 cents; 1 de *seconde*, à 3; et 25 de *troisième*, à 2 1/2. Le marché languit extrêmement, et nous ne pouvons en donner une meilleure idée qu'en notant chaque transaction comme elle a lieu. Arrivé cette semaine, 342 bts. Expédié 372 : approvisionnement apparent, 4,488 bts., quoique sans doute cette quantité ait dû être considérablement diminuée par la consommation de la ville.

FARINE.—Les transactions de la semaine ont été très-limitées, le marché est bien approvisionné ; dernières ventes, $4,87 1/2 à $5, et l'article languit presque à ces prix. Arrivé cette semaine, 7035 bls.

LISTE MARITIME.

PORT DE NOUVELLE-ORLÉANS.

EXPEDIÉS.

Barque Agnes-Ann, Miller, Liverpool, Gordon, Forstall & co.
Brick Lowell, Reid, Savannah, J Hagan & co.
Brick Mark, Crockett, Richmond, L H Gale.
Brick Rovana, Miller, Belfast, Cockayne, Waits & co.
Brick Joseph Sprague, Hawks, Baltimore, W G Hewes.
Brick Crawford, Luther, Charleston, Capt.
Brick Pleroides, Sewell, N-York, P B Penny.
Goël. Cristina, Perrez, Havana, Thayer & Hurd.
Goël. Brauch, Robinson, Kinston (Jamaïque,) Gordon, Forstall & co.
Goël. Hyas, Warner, Apalachicola, L H Gale.
Goël. Orator, Doherty, Georgetown, E Booth & co.
Goël. Mobile, Johnson, Mobile, P B Phelps & co.
Goël. Hannah & Sarah, Eldeckin, Mobile Cap.
Goël. Serafina, Eymar, Matanzas, Thayer & Hurd.
Goël. Bien Aparecida, Joyer, Havana, Estevanelle.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Shark, Woodward, ayant mis en mer le brick Amelia, et sur la barre la barque Henry Grattan. Lasse la Passe le 18 à midi : il n'y avait rien en vue. Arrivé cette semaine, le brick Jackson, 3 bricks et une goëlette. Il a amené le navire Alexander, le brick Ridley et la goël. Robt. Center.

Bateau de remorque Post Boy, Herriman, des passes, ayant conduit en bas le navire Siroc, le brick Nelson Village et la goël. Emperor—il a mis de dans le port le navire South Boston, les goëlettes Isabella, Lette Wilson et Teazer, et le bateau Congress. Mercredi, à midi, le brick Birkly était en dehors de la passe de S. O. ; le B. Morgan et Nelson Village étaient échoués sur la barre. Point de la passe du N. E. Jeudi à 3 heures après-midi : le navire Wm Gray et le brick Baltimore y étaient échoués ; une barque gréée était en dehors ; en rivière, un brick hanoverien venant de la Vera Cruz.

Bateau de remorque Florida, de la Balize, avec le brick Lazzet et la goëlette Hope ; il est parti avant le Post-Boy.

Navire South Boston, Knox, de Boston.
Navire Alexander, Fray, Portsmouth.
Brick Birkly, Johnson, Liverpool.
Brick Elize, Palmer, de Boston.
Goël. Hope, Burdiez, de Brassoria.
Goël. Robert Center, Murry, Mobile.
Goël. Little Warrior, Hill, de la Havane.
Goël. Isabella, Cammayer, de la Mobile.
Bateau Victress, Thomas, des Attakapas.
Bateau Attakapas, Dough, St. Martinville.
Bateau Beaver, Kimball, Natchitoches.
Bateau Souvenir, Carter, La Fourche.
Bateau Pocahontas, Strong, Bayou Sarah.
Bateau Pacific, Smith, Nashville.
Bateau Lady Gray, Lafontaine, Opelousas.
Bateau Lady of the Lake, Riley, Natchez.
Bateau Planet, Flechman, Natchitoches.

POUR MATAMOROS.—(*Par la rivière.*)

La belle et spacieuse goëlette mexicaine **ALERTO**, doublée et cuivrée : elle ne tire que 4 1/2 pieds d'eau, et est en état de mer pour le commerce. Pour frêt, s'adresser à
21 mars. *J. W. ZACHARIE & Co.*

POUR BOSTON :

Le navire (A. 1) **SOUTH BOSTON**, partira sous peu pour le port, son fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
A. GURNEY,
21 mars. rue Gravier, no. 62.

POUR CHARLESTON,

Le brick A 1, **ENTERPRIZE**, capitaine M. Luen, a besoin de 100 bales pour compléter son chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser à
Wm. G. HEWES,
19 mars No. 9, rue du Camp.

CIRQUE.

Aujourd'hui Lundi, 21 Mars.

Les exercices commencent par

Des Tours d'Equitation

Par le petit Joseph.

La Grande Entrée

De huit beaux chevaux.

M. Creighton chantera une chanson comique.

Le superbe cheval SALADIN fera les tours surprenants qui amuseront les spectateurs.

Exercices d'Equitation par le petit Birdsal, sur trois chevaux, tour qui n'a jamais été essayé par d'autres.

Chanson "des Chasseurs du Kentucky," par Mme. Smith.

DANSE SUR LE FIL D'ARCHAL.

Par M. Creighton.

Exercices d'Equitation par Mme. Smith.

Grandes Voltiges

Par toute la troupe.

M. Nichols chantera ensuite.

Le tout sera terminé par

Les Exercices d'Equitation par M. Howard, qui montera le cavalier mort qui succombe en défendant son drapeau.

☞ Les portes seront ouvertes à 6 heures et demie, et le spectacle commencera à 7.

PRIX D'ENTRÉE—Une pastre : enfans et domestiques, moitié prix. 21 mars—

A la bonne prise.

Manufacture de Tabac, Cigarres, &c.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis ainsi que les habitans de la Nelle-Orléans et de la campagne, qu'ils viennent d'ouvrir leur magasin de manufacture de Tabac, Cigarres, &c., rue St. Philippe, No. 19. N'ayant rien négligé pour mettre cet établissement sur un pied qui ne laissera rien à désirer ; ils osent se flatter de mériter la confiance et l'encouragement qu'une longue expérience dans la partie, de l'assiduité et des marchandises de premières qualités leur font espérer. Afin de ne rien laisser échapper de ce qui peut plaire aux connaisseurs, ils les préviennent aussi qu'ils ont engagé l'ancien nègre et élève de feu Quesnard.

Leur magasin sera constamment fourni des Tabacs à priser,

De Natchitoches,	Virginie,
Maccouba,	St. Vincent,
St. Aumer,	Ecosse,

Gros, demi-gros, avec ou sans odeur,

Ainsi que quelques boîtes de tabac anglais, dont la qualité supérieure à tous les tabacs étrangers, n'a besoin d'aucune recommandation.

AUSSI :

Cigarres de la Havane, mêlés & du pays, tabac à chiquer, de Havendish, de Lorrillard, et autres.

Messieurs les pacotilleurs et marchands de la campagne peuvent compter tant sur la qualité des marchandises, que sur le soin que l'on mettra dans la manière de les leur expédier.

SARPY, GUYNEMER & Co.
21 mars—8 2p.

Théâtre d'Orléans.

MARDI, 22 MARS 1831.

Première représentation de

MR. ET MADAME ROBERT,

CÉLÈBRES ÉQUILIBRISTES

ET JONGLEURS FRANÇAIS.

Dans le cours de la soirée, ils exécuteront les mêmes expériences qu'ils ont montré avec succès sur le Théâtre Royal à Paris, sur ceux de Drury Lane et du Vauxhall à Londres, et sur les principaux théâtres du continent, ainsi qu'à New-York, Philadelphie et Baltimore.

Mr. Robert

Fera plusieurs Tours d'Equilibre.

Ces exercices seront précédés par

Les Voitures Versées,

Opéra comique en deux actes, par Mr. E. Dupaty, musique de Boyeldieu.

Le spectacle sera terminé par

LES MORALISTES,

Comédie-vaudeville nouvelle en un acte, de Mrs. Scribe et Varner.

Théâtre Américain.

MADAME

CRAMER PLUMER

A l'honneur d'annoncer au public que sa

DERNIÈRE REPRÉSENTATION,

Qui sera son BÉNÉFICE, aura lieu

Lundi prochain, 21 *mars* 1831.

Le spectacle commencera par une représentation du joli opéra du

Mariage de Figaro,

OU

LES FOLIES D'UN JOUR,

Dans lequel paraîtront les principaux acteurs de la troupe, et auquel il sera ajouté différents MORCEAUX DE CHANT &c.

A la suite de cette pièce, M. Caldwell récitera L'ODE SUR LES PASSIONS, par Collins.

Le spectacle sera terminé par la petite pièce intitulé

L'amour et la Pitié,

OU

LE JEUNE HUSSARD,

Le registre est ouvert pour la location des loges. 19 mars—2

BOIS de Campêche.—25 tonneaux bois de campêche, fraichement coupé et en débarquement du goëlette mexicaine Alerto, de Campêche, à vendre par
21 mars J. W. ZACHARIE & Co.

AVIS est par le présent donné, que les souscriptions au fonds de la Banque de la Cité de la Nlle.-Orléans seront reçues par les soussignés, Directeurs de ladite Banque, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, pendant vingt jours consécutifs, (les dimanches exceptés,) commençant le samedi 19 mars et finissant le lundi 11 avril 1831, au bureau de la Compagnie du Chemin à coulisse du Lac Pontchartrain, rue Royale, No. 83, à la Nlle. Orléans.

Stubbins Fisk,	*George Eustis,*
Nath. Cox,	*François Gardère,*
Martin Duralde,	*James P. Fréret,*
John J. Merle,	*Joseph Lallande,*
Jean J. Bordier,	*Antoine Cruzat,*
J. G. Wallace,	*D. G. Bordenave.*

19 mars—20

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS.

LE cours de la farine fraiche est aujourd'hui de $5, 00 par baril ; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 47 onces de pain pour un escalin.

D. PRIEUR,
19 Mars Maire.

AVIS.—Les soussignés ont l'honneur de prévenir le public, qu'ils ont formé une société sous la raison de *Hewlett & Raspiller*, à l'effet de disposer à l'encan de toute espèce de propriétés. Ils assurent leurs amis et leurs connaissances, ainsi que les personnes qui les honoreront de leur confiance, qu'ils mettront le zèle le plus assidu à ménager leurs intérêts. Leur bureau est rue St. Louis, attenant à la Bourse de Hewlett.

JOHN HEWLETT.
CHARRETTON RASPILLER.
17 mars—6

SUCRE BLANC DE LA HAVANE.

20 caisses Sucre blanc de la Havane, en débarquement du brick Attakapas, à vendre par
17 mars. *J. W. ZACHARIE & Co.*

VIN DE MARSEILLE & EAU-DE-VIE 3/6, à vendre par
17 mars J. MAGER.

BAS de soie français, ayant droit au *drawback*, à vendre par
17 mars J. MAGER.

DIAMANTS FINS, à vendre par
17 mars J. MAGER.

LES soussignés offrent à vendre,
20 quarts de barrique vieux Madère,
18 do. do. Malaga doux,
50 do. do. vin de merise,
575 barillets d'eau assortis,
200 pièces toile d'emballage,
100 pièces toile écossaise,
200 rouleaux corde du Kentucky.
17 mars SAM. C. BELL.

AVIS.

ATTENDU que A. Longer s'est adressé à moi, demandant que l'obligation qu'il a souscrite comme sécurité, conjointement avec J. F. Bargas, comme pesteur de coton pour la ville de la Nouvelle-Orléans, le 14ème. jour de juillet 1829, et l'hypothèque qui en résulte, soient levés et annulés :

Ces présentes sont pour donner avis à toutes personnes y intéressées, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la dernière publication d'icelles, les causes pour lesquelles la dite hypothèque ne serait pas levée et annulée.

Donné à la Nouvelle-Orléans, sous ma signature et le sceau de l'Etat, le quatorzième jour de mars mil-huit cent-trente-un et de l'Indépendance des Etats Unis la cinquante-cinquième année.

A. E. ROMAN.

Par le Gouverneur,
GEO. K. WAGGAMAN,
Secrétaire d'Etat.
17 mars—30

IL a été perdu depuis lundi soir, deux gros **CHIENS COURRANS**, pour le chemin ; ils sont tous les deux noire et blanche ; ayant la tête presque noire et de très grandes oreilles. Une récompense sera donnée à celui qui les ramènera au soussigné.

16 mars— S. CUCULLU.

ENCORE POUR QUELQUES JOURS.

MCOPS s'empresse de remercier bien sincèrement les dames et messieurs de la Nlle. Orléans, des encouragemens qu'il a trouvés dans cette ville. Il profite de la même occasion pour les informer que, à la demande d'un grand nombre de citoyens respectables, qui désirent mener leurs familles à cette exhibition, elle restera encore ouverte pendant peu de temps, à l'entrepôt des rues Conti et de la Levée. Cet établissement renferme un énorme Anaconda, un superbe cobra d'Orient, le grand boa constrictor, un hipablera de Siam, plusieurs caméléons, un vrai écureuil-mouton, le premier qui ait été importé en Amérique, et la tête d'un chef de la Nouvelle-Zélande, bien conservée et superbement tatouée. 8 mars.—18

19 BARILLETS chevrotines, à vendre par
[17 mars.] J. W. ZACHARIE & co.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. LE CARPENTIER & Co.

EN vertu d'un jugement rendu par l'honorable Cour du premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu au café de la bourse d'Hewlet, samedi le 23 avril 1831, à une heure précise de l'après midi :

UN TERRAIN situé en cette ville, rue Royale, entre les rues St. Pierre et Toulouse, mesurant 60 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, mesure française, borné d'un côté par la propriété de madame veuve Loubies, et de l'autre côté par celle de M. J. R. Grymes ; ensemble avec les édifices qui s'y trouvent.

Conditions :—Payable en trois termes égaux, à un, deux et trois ans du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque sur le terrain ; les billets seront divisés en coupons à la convenance des vendeurs ; l'acte de vente sera passé devant M. Théodore Seghers, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
21 mars.—10.2ps.

PAR F. DUTILLET.

SAMEDI, 9 Avril prochain, à midi, il sera vendu à la Bourse de Hewlett,

DEUX MAISONS contiguës, en briques et à étage, avec leurs dépendances situées rue d'Orléans, vis-à-vis le Théâtre d'Orléans, l'une sur un terrain ayant 29 pieds 8 pouces de face sur 83 pieds 1 pouce et demi de profondeur irrégulière, maintenant occupée par Messrs. Willoz & Matossy, à quatre vingt-dix piastres par mois, suivant un bail qui finira le 20 Novembre 1832, et l'autre Maison sur un terrain ayant 34 pieds de face sur 68 pieds 6 pouces de profondeur irrégulière, maintenant occupée par Mr. A. Lafaye, à cent vingt piastres par mois, suivant un bail qui finira le 20 Novembre 1832. Ces deux ma